



VENASQUE

RETRAIT D'UNE DECLARATION PREALABLE

Dossier : DP 84143 25 C0029

Monsieur BARTHELET Patrice
28, chemin des Aires
84210 VENASQUE

Nature des travaux : Construction d'une terrasse et réfection de façade

Adresse des travaux : 28, chemin des Aires 84210 VENASQUE

Arrêté retirant une décision de non-opposition à une déclaration préalable Au nom de la commune de VENASQUE

La Maire de la commune de VENASQUE,

VU le code de l'urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants, R 421-1 et suivants,

VU le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 14/11/2019,

VU le règlement de la zone UA du Plan Local d'Urbanisme,

VU le courrier en date du 22/04/2026 de Monsieur Patrice BARTHELET demandant le retrait de la décision de non-opposition à la déclaration préalable n°DP 84143 25 C0029,

ARRETE

ARTICLE UNIQUE : La décision de non-opposition à la déclaration préalable est RETIREE pour le projet décrit dans la demande susvisée.

VENASQUE, le 30 avril 2026

La Maire



Dominique PLANCHER

Notifié au pétitionnaire le :
Transmis à la Préfecture le :
Affiché en Mairie le :
Avis de dépôt affiché en Mairie le :

Signature du pétitionnaire :